

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Marine marchande : le nouveau Code en cours de validation

AEE
Libreville/Gabon

LE ministre des Transports, Brice Constant Paillat, a ouvert lundi dernier les travaux de validation du nouveau Code de la Marine marchande. L'ancien, datant du 12 janvier 1963, était devenu obsolète et anachronique par rapport au contexte actuel de l'économie maritime. L'actuel texte a subi depuis novembre 2020, quelques révisions devant permettre de l'actualiser pour l'adapter aux évolutions du secteur maritime aussi bien au Gabon que dans la sous-région Cémac. Le ministre des Transports avait assigné au directeur de la Marine marchande, une feuille de route comportant 15 points dont le premier était la révision du Code de la Marine marchande. Ce travail, qui a donné lieu à une mouture de 600 articles sur 120 pages, est désormais soumis aux acteurs du secteur pour un enrichissement avant

sa présentation au Secrétariat général du gouvernement et au Parlement, a fait savoir le directeur général de la Marine Marchande, Fidèle Angouemba. Lequel a souligné que ce nouveau Code tient compte des évolutions du secteur maritime. "L'idée est que d'ici 2022, cet outil de travail soit adapté au contexte du moment. La nouvelle Marine marchande ne peut pas se faire s'il n'y a pas un Code de la Marine marchande révisé", a-t-il insisté. Le ministre des Transports, qui se réjouit de la validation de cet instrument important, a précisé que le texte final devrait être la traduction de la contribution de la Marine marchande au renforcement de la compétitivité de la filière transport et logistique. " Nous savons tous combien est dynamique l'activité commerciale maritime et il est bien que le principal instrument qui lui sert de fondement, soit vraiment arrimé aux besoins actuels de notre économie ", a-t-il déclaré.



Le ministre des Transports (au centre) a ouvert les travaux de validation du nouveau Code de la Marine Marchande.

Vers la réouverture du parc de Lekedi

GM.NTOUOUME-NDONG
Libreville/Gabon

FERMÉ depuis le début de la pandémie de Covid-19, le parc de Lekedi pourrait relancer ses activités d'ici août prochain. Si rien ne perturbe la tendance baissière actuelle de la maladie. 14 000 hectares de savanes, de forêts galeries et de plans d'eau, des centaines d'animaux locaux et importés, des paysages sauvages, c'est là quelques-unes des caractéristiques de ce parc situé près de Bakoumba, localité de la province du Haut-Ogooué, au sud-est du Gabon. Ce parc animalier entièrement clôturé est placé, depuis quelques semaines, sous la gestion de la Fondation Lekedi biodiversité créée par Eramet et Comilog. La préservation de la biodiversité, notamment autour de ses sites industriels, est un enjeu majeur pour le Groupe qui l'a inscrite comme un des axes prioritaires de sa feuille



Des buffles du parc de Lekedi.

de route RSE. La Fondation renforce le statut du parc de la Lekedi qui se dote de moyens supplémentaires pour préserver la biodiversité du Gabon, réhabiliter les primates orphelins et développer la recherche scientifique. "L'une des particularités de ce parc est qu'il regorge d'une importante population de buffles. Mais aussi de nombreux primates (chimpanzés, gorilles, mandrills, cercopithèques...). Importés, les impalas

(antilopes d'Afrique australe), les potamochères et bien d'autres font partie des animaux qui s'adaptent peu à peu à leur nouveau milieu de vie", indique Éric Willaume, directeur du parc. Consciente du niveau élevé du chômage dans la ville, la direction du parc essaie de lutter contre l'oisiveté en employant des jeunes. Le parc fonctionne avec 42 employés, tous des Gabonais natifs de Bakoumba et formés sur place.

Anniversaire



Joyeux anniversaire Sean Bridon
l'Afrique est fier de toi !